

Reims, le 22 octobre 2020,  
**Communiqué de presse**

## **VIVESCIA annonce une prime de 1€ pour les céréales engagées en certification environnementale niveau 2 ou 3 (HVE) pour la récolte 2021**

**Le Conseil d'administration de VIVESCIA a décidé du versement d'une prime de 1€/t pour les céréales engagées en certification environnementale niveau 2 ou 3 HVE (Haute Valeur Environnementale) pour la récolte 2021.**

**Cette décision traduit concrètement la conviction de VIVESCIA en faveur de la certification environnementale.**

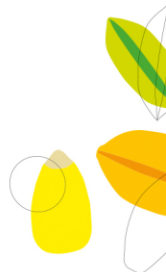
« La certification environnementale est un choix d'avenir pour faire reconnaître les savoir-faire des agriculteurs et les réconcilier avec les consommateurs – citoyens. Prouvons que nous sommes acteurs et parties prenantes à la transition agro-écologique ! Aujourd'hui, la certification environnementale niveau 2 devient la norme pour les filières céréalières qualitatives. En prenant la décision de verser une prime de 1€ pour toutes les tonnes de céréales certifiées niveau 2 ou 3 (HVE) pour la récolte 2021, VIVESCIA souhaite adresser un signe de reconnaissance méritée à tous ceux qui sont déjà certifiés, et lancer un signal aux agriculteurs-coopérateurs, désireux de s'engager dans cette démarche de progrès. Nous les accompagnerons pas à pas avec nos équipes et avec nos partenaires des Chambres d'agriculture. »  
**Christoph Büren, Président de VIVESCIA**

### **Une décision qui s'appuie sur des convictions fortes**

Depuis février 2019, VIVESCIA soutient la profession céréalière française et ses initiatives en faveur de la certification environnementale HVE, une démarche de progrès, reconnue comme un socle commun référent pour les agriculteurs et portée par les pouvoirs publics.

Parce que les efforts conduits depuis de nombreuses années par les agriculteurs du territoire coopératif de VIVESCIA en faveur d'une agriculture toujours plus durable et respectueuse de l'environnement méritent d'être reconnus, la démarche de certification environnementale doit contribuer à réconcilier agriculteurs et consommateurs-citoyens.

Au fil des mois, nos convictions se sont renforcées, constatant la montée en puissance continue de la démarche HVE dans toutes les cultures, la mobilisation forte de la profession céréalière et de tous ses instituts techniques, la convergence de grands acteurs agroalimentaires pour certifier leurs propres labels sur ce socle commun, ainsi que les signaux des pouvoirs publics sur la projection de la PAC et ses éco-régimes.



## **Un accompagnement renforcé, chacun à son rythme**

Les équipes de VIVESCIA accompagnent les agriculteurs-coopérateurs à chaque étape de la démarche, en petit groupe (niveau 2) ou individuellement (niveau 2 et 3). VIVESCIA vient également de nouer un partenariat avec les Chambres d'agriculture de la Marne et de l'Aube pour mutualiser le coût de la certification collective (niveau 2). D'autres partenariats publics et privés sont en cours de construction.

A l'heure où des défis considérables sont devant nous - changement climatique, lutte contre les gaz à effet de serre, souveraineté alimentaire - l'agriculture française mérite respect, considération et soutien. VIVESCIA, avec sa Coopérative et ses filiales de transformation, entend y prendre toute sa part. La Coopérative VIVESCIA avance, se transforme pour toujours mieux accompagner tous les agriculteurs-entrepreneurs de ses territoires du Nord-Est de la France, des semis à la valorisation de leurs productions végétales.

---

## **A propos du Groupe VIVESCIA**

VIVESCIA est un Groupe coopératif agricole et agroalimentaire de dimension internationale avec 3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires au 30 juin 2019 et 7 000 collaborateurs, répartis sur 24 pays. Spécialisé dans la culture et la valorisation des céréales, VIVESCIA appartient à 10 500 agriculteurs-entrepreneurs du Nord-Est de la France. VIVESCIA s'attache à prendre soin du grain, du champ à l'assiette. 3,5 millions de tonnes de céréales sont collectées chaque année par la Coopérative. 1,8 milliard de viennoiseries sont fabriquées par notre Groupe et 1 bière sur 10 dans le monde est produite avec notre malt. Notre farine Francine est présente dans la cuisine de près d'un foyer français sur trois. Chaque jour, des milliers de consommateurs partagent des pauses salées, sucrées, gourmandes, en France avec les boulangers artisans Campaillette, et dans le monde grâce aux 250 restaurants de notre marque Délifrance.

## **Contacts presse**

Valérie Frapier – 06 08 97 04 55 – [valerie.frapier@vivescia.com](mailto:valerie.frapier@vivescia.com)

Guillaume Fregni – 07 72 31 00 18 – [guillaume.fregni@vivescia.com](mailto:guillaume.fregni@vivescia.com)

